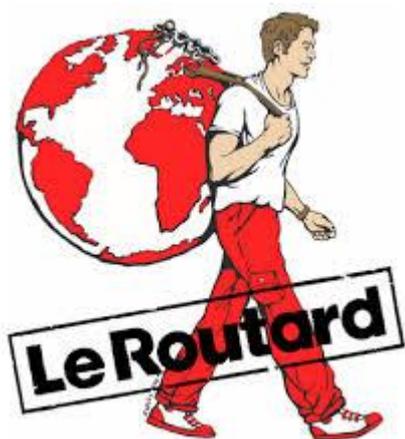


Mike Pence tacle la Pelosi : non je ne démettrai pas Trump !

écrit par Christine Tasin | 13 janvier 2021



On a toujours autant de mal à comprendre Pence... La semaine dernière, il a poignardé Trump en refusant d'examiner les innombrables preuves de fraude, et à présent il envoie la Pelosi voir ailleurs s'il y est en refusant d'user du 25^{ème} amendement et donc de démettre Trump de ses prérogatives et de le remplacer en personne jusqu'au 20 janvier.

Je ne sais si la rencontre entre l'actuel président américain et Pence il y a 2 jours a signé une réconciliation, s'ils se sont expliqués l'un et l'autre... si cela a joué dans sa décision. On sait que d'emblée il avait même refusé de décrocher le téléphone quand Pelosi l'appelait mais il avait fini par confier qu'il existait, tant la pression était forte, y compris les menaces de mort qu'il recevait. Tant les démocrates sont prêts à tout, y compris à tuer, pour obtenir ce qu'ils veulent.

En tout cas, il vient de lui dire non, clairement.

Ce n'est pas pour autant que les autres vont abandonner leurs manoeuvres, c'est aujourd'hui qu'ils doivent déposer au Sénat la demande officielle d'acte d'accusation de Trump, qui mettrait des semaines, voire des mois à être examinée, votée... Tant le seul objectif des démocrates est d'empêcher dans 4 ans une nouvelle candidature de Trump, dont ils sont sûrs et certains qu'il ferait un tabac. Difficile

d'organiser, deux fois de suite, une fraude massive associée à une crise covid justifiant les votes par correspondance et mettant l'Amérique comme le reste du monde aux abois.

Le vice-président a fait part de son refus de recourir, comme le réclament les démocrates, au 25e amendement. Il s'est dit opposé à de tels «jeux politiques».

«La semaine dernière, je n'ai pas cédé à la pression pour exercer mon pouvoir au-delà de mon autorité constitutionnelle afin de déterminer le résultat de l'élection, et je ne céderai pas maintenant à la tentative de la Chambre des représentants de jouer à des jeux politiques à un moment si grave» : c'est par ces mots que Mike Pence a adressé une fin de non-recevoir à la demande pressante des démocrates de faire usage du 25e amendement pour démettre de ses fonctions Donald Trump.

Dans une lettre adressée le 12 janvier à la présidente de la Chambre des représentants Nancy Pelosi, le vice-président américain a commenté : «J'estime qu'un tel acte n'est pas dans le meilleur intérêt de notre nation ni ne correspond à la Constitution.»

Mike Pence réagissait à la présentation par les démocrates d'une résolution lui demandant de faire usage de ce dispositif permettant à l'exécutif de révoquer un président jugé inapte à exercer ses fonctions.

«Le 25e amendement n'est pas un moyen de punition ou d'usurpation», a souligné Mike Pence à l'attention de son interlocutrice, précisant que «l'appliquer ainsi créerait une terrible jurisprudence».

Pence appelle à «calmer les esprits»

Attaqué de toutes parts (et [notamment par les géants des réseaux sociaux](#)) à quelques jours de l'investiture du président-élu Joe Biden, Donald Trump continue à marteler qu'il ne reconnaît pas la victoire de son rival, qu'il attribue à une fraude massive.

,
Les démocrates, qui multiplient les initiatives afin d'obtenir la destitution du président sortant avant la fin de son mandat, prévoient désormais de présenter devant la Chambre des représentants un acte accusant le président sortant de ces faits, dès ce 13 janvier.

«Je vous exhorte, ainsi que tous les membres du Congrès, à éviter toute action qui diviserait plus profondément [...] Œuvrez avec nous pour calmer les esprits et rassembler notre pays», a exhorté Mike Pence dans sa lettre.

<https://français.rt.com/international/82686-je-ne-cederai-pas-etats-unis-mike-pence-lettre-pelosi-refuse-25e-amendement-demettre-donald-trump>